

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021

SÉANCE ORDINAIRE

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 13 avril 2021 par visioconférence Zoom et diffusée simultanément via le site web de la Municipalité, à compter de 19h30.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Sylvie Lemonde	Présente
District 02	Danielle Lanciaux	Présente
District 03	Jean-Pierre Charuest	Présent
District 04	Marc-André Desrochers	Présent
District 05	Benoît Bouthillette	Présent
District 06	Réjean Mégré	Présent
Total: 7	Présence: 7	Absence: 0

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Philippe De Courval, agit comme secrétaire.

-
1. Ouverture de la séance
 2. PÉRIODE DE QUESTIONS
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Procès-verbal(aux) antérieur(s)
 - 4.1 Séance ordinaire du 9 mars 2021
 - 4.2 Séance spéciale du 16 mars 2021
 - 4.3 Séance spéciale du 23 mars 2021
 - 4.4 Séance spéciale du 30 mars 2021
 5. Trésorerie
 - 5.1 Approbation des comptes
 - 5.2 Délégation de dépenses dépôt des rapports
 6. Dépôt de comptes rendus
 7. Rapport des activités des membres du conseil
 8. Sécurité publique, protection contre l'incendie
 - 8.1 Dépôt et approbation du Rapport annuel 2020 en sécurité incendie de la MRC de Coaticook.
 - 8.2 Octroi de contrat pour l'entretien des systèmes d'alarme incendie
 - 8.3 Octroi de contrat pour l'entretien du système d'alarme incendie du Pavillon N-D-des-Prés
 9. Hygiène du milieu
 - 9.1 Plan de gestion des débordements des eaux usées – Rejet de l'offre de prix



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021



No de résolution
ou annotation

10. Travaux publics
 - 10.1 Octroi de contrat pour le marquage de la chaussée 2021
 - 10.2 Débroussaillage et fauchage des bords de routes du secteur Ouest
 - 10.3 Fauchage des bords de routes du secteur Est
 - 10.4 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) - Reddition de compte
 - 10.5 Augmentation de la limite de carte de crédit essence du camion 2018 – entérinement

11. Loisirs, culture et vie communautaire
 - 11.1 Renouvellement au Conseil Sport Loisir de l'Estrie
 - 11.2 Nomination de deux nouveaux membres citoyennes au Comité Familles et Aînés
 - 11.3 Rendez-vous québécois du Loisir rural
 - 11.4 Renouvellement de l'entente de partenariat entre Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook et la Municipalité de Compton, pour l'utilisation des infrastructures et du matériel en lien avec le camp de jour régional pour 2021
 - 11.5 Hommage aux comités bénévoles 2021
 - 11.6 Programmation des activités extérieures pour aînés dans le cadre de la subvention *Programme Nouveaux horizons aînés*
 - 11.7 Journée *Persévérance scolaire* – Budget
 - 11.8 Entente portant sur l'utilisation de certains équipements de loisirs de la Ville de Coaticook - Modification de la quote-part établie à l'annexe B (répartition de la dette des travaux de rénovation de l'aréna)

12. Environnement, urbanisme et développement
 - 12.1 Journée de l'Arbre – Budget
 - 12.2 Achat de certificats suite au sondage de la Politique en environnement
 - 12.3 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 mars 2021
 - 12.4 Demande d'attestation de conformité à la réglementation municipale pour la vente de produits alcoolisés locaux – Fromagerie de la Station inc.
 - 12.5 Demande de modification de zonage afin d'agrandir la zone C-7 à même une partie de la zone P-6 et de retirer le lot 2 354 937 du règlement relatif au projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro. 2020-171.
 - 12.6 Demande de permis dans le cadre du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Aménagement d'une enseigne au 6880 route Louis-S.-St-Laurent (zone C-6)
 - 12.7 Nomination d'un nouveau membre citoyen au Comité consultatif d'urbanisme
 - 12.8 Demande de dérogation mineure – 489 rue Carmen
 - 12.8.1 Parole aux citoyens
 - 12.8.2 Décision du Conseil

13. Mise en valeur du territoire
 - 13.1 Nomination d'un nouveau membre citoyen au Comité d'embellissement
 - 13.2 Concours *Compton fleurie* – édition 2021
 - 13.3 Entérinement de participation aux Ateliers verts
 - 13.4 Aménagement paysager de l'hôtel de ville - budget

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021



No de résolution
ou annotation

14. Administration
 - 14.1 Renouvellement de l'entente avec Les Comptonales
 - 14.2 Protocole d'entente d'utilisation d'infrastructures de la Municipalité de Compton entre la Municipalité et le centre de services scolaire des Hauts-Cantons
 - 14.3 Approbation du budget révisé de l'Office d'Habitation de la Vallée de la Coaticook pour Compton
 - 14.4 Inscription de la Responsable des Loisirs, Culture et Vie communautaire à la formation en communication appliquée aux relations publiques
 - 14.5 Migration du serveur courriels et des fichiers sur Microsoft Office 365
 - 14.6 Augmentation des franchises sur les couvertures d'assurance pour les bâtisses et autres biens et ajout de couvertures additionnelles
15. Ressources humaines
 - 15.1 Fin d'emploi de deux journaliers/chauffeurs/ temporaire
 - 15.2 Fin d'emploi d'un journalier/chauffeur temporaire sur appel
 - 15.3 Fin d'emploi de l'employé surnuméraire à la patinoire
16. Règlements
17. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 9 avril 2021
18. Parole aux conseillers
19. PÉRIODE DE QUESTIONS
20. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Bernard Vanasse préside la présente séance.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. Adoption de l'ordre du jour

119-2021-04-13

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU

- a. d'adopter l'ordre du jour de la présente séance de ce conseil avec l'ajout du point suivant :
 - 17.1 Octroi de contrat pour la tonte des espaces verts sur le territoire de la Municipalité
- b. de garder ouvert l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

4. Procès-verbal(aux) antérieurs



No de résolution
ou annotation

4.1 Séance ordinaire du 9 mars 2021

120-2021-04-13

Chaque membre du conseil ayant reçu le 2 avril 2021 copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 mars 2021, déclarent en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 mars 2021 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

4.2 Séance spéciale du 16 mars 2021

121-2021-04-13

Chaque membre du conseil ayant reçu le 2 avril 2021 copie du procès-verbal de la séance spéciale tenue le 16 mars 2021, déclarent en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 16 mars 2021 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

4.3 Séance spéciale du 23 mars 2021

122-2021-04-13

Chaque membre du conseil ayant reçu le 2 avril 2021 copie du procès-verbal de la séance spéciale tenue le 23 mars 2021, déclarent en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR madame la conseillère Danielle Lanciaux**

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 23 mars 2021 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

4.4 Séance spéciale du 30 mars 2021

123-2021-04-13

Chaque membre du conseil ayant reçu le 2 avril 2021 copie du procès-verbal de la séance spéciale tenue le 30 mars 2021, déclarent en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 30 mars 2021 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

5. Trésorerie



No de résolution
ou annotation

5.1 Approbation des comptes

124-2021-04-13

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Danielle Lanciaux**

IL EST RÉSOLU d'approuver la liste des chèques émis à compter du 2 mars 2021 jointe à la présente.

Annexe 1

En date du 6 avril 2021, des paiements ont été émis pour un total de : 313 781,86 \$

Annexe 2

Salaires payés du 21 février au 20 mars 2021	111 956,33 \$
Dépenses remboursées aux employés	<u>1 456,76 \$</u>
Salaires et cotisations employeur payés	110 499,57 \$

Adoptée à l'unanimité

5.2 Délégation de dépenses dépôt des rapports

Les rapports sur les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation sont déposés en copies aux membres du conseil dont ceux de:

- Philippe De Courval, directeur général
- Eric Brus, contremaître des travaux publics
- Alain Beaulieu, responsable urbanisme et réseaux
- Sonia Quirion, responsable Loisir, Culture et Vie communautaire

6. Dépôt de comtes rendus

Les comptes rendus des rencontres des comités suivants sont déposés :

- Comité Loisirs du 22 février 2021
- Comité Familles et Aînés du 23 février 2021
- Comité d'embellissement du 4 mars 2021

7. Rapport des activités des membres du conseil

8. Sécurité publique - protection contre les incendies

8.1 Dépôt et approbation du Rapport annuel 2020 en sécurité incendie de la MRC de Coaticook.

125-2021-04-13

Considérant que dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, un rapport annuel doit être produit permettant ainsi de documenter et d'établir les statistiques en incendie sur le territoire, en conformité avec l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q., c. S-3.4) ;

Considérant que le conseil de la Municipalité de Compton prend en compte le rapport annuel pour l'année 2020 de la MRC de Coaticook tel qu'adopté par la MRC en mars dernier et en fait sien comme ici au long reproduit ;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021



No de résolution
ou annotation

Considérant que les municipalités locales doivent aux termes de l'article 34 de la *Loi sur la sécurité incendie* «communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements», communément appelé «DSI» ;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Marc-André Desrochers**

IL EST RÉSOLU

- a. d'approuver le rapport annuel de la MRC de Coaticook dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie au 31 décembre 2020, tel que présenté ;
- b. de transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook et au ministère de la Sécurité publique.

Adoptée à l'unanimité

cc : MRC de Coaticook
Ministère de la Sécurité publique
SSI
Dossier

**8.2 Octroi de contrat pour l'entretien du système d'alarme incendie
de l'hôtel de ville**

126-2021-04-13

Considérant l'obligation de procéder à la vérification et l'entretien du système d'alarme incendie à tous les ans;

Considérant l'offre de service de la compagnie Protection incendie Viking inc.;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Marc-André Desrochers
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser la signature d'un contrat de service d'inspection et d'entretien du système d'alarme incendie de l'hôtel de ville avec la compagnie Protection incendie Viking inc. au montant de 710 \$ plus taxes par année pour une durée de 3 ans soit 2021, 2022 et 2023, totalisant 2 130 \$ plus les taxes applicables;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités des budgets des années visées ci-haut décrites du service *Administration – autres*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Protection incendie Viking inc.
Travaux publics
Trésorerie

**8.3 Octroi de contrat pour l'entretien du système d'alarme incendie
du Pavillon N-D-des-Prés**

127-2021-04-13

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021



No de résolution
ou annotation

Considérant l'obligation de procéder à la vérification et l'entretien du système d'alarme incendie à tous les ans;

Considérant l'offre de service de la compagnie Sisco sécurité inc.;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Marc-André Desrochers**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser la signature d'un contrat de service d'inspection et d'entretien du système d'alarme incendie du Pavillon Notre-Dame-des-Prés avec la compagnie Sisco sécurité inc. au montant de 398 \$ plus taxes par année pour une durée de 3 ans soit 2021, 2022 et 2023 totalisant 1 194 \$ plus les taxes applicables;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités des budgets des années visées ci-haut décrites du service *Centre communautaire*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Sisco sécurité inc.
Travaux publics
Trésorerie

9. Hygiène du milieu

9.1 Plan de gestion des débordements des eaux usées – Rejet de l'offre de prix

128-2021-04-13

Considérant la demande de prix transmise auprès de quatre firmes spécialisées pour la réalisation du Plan de gestion des débordements des eaux usées;

Considérant la réception d'une seule offre de prix de la firme Avizo;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU de rejeter l'offre de prix reçue de la firme Avizo au montant de 76 584,04 \$.

Adoptée à l'unanimité

cc : Avizo
Urbanisme et réseaux

10. Travaux publics

10.1 Octroi de contrat pour le marquage de la chaussée 2021

129-2021-04-13

Considérant qu'un appel d'offres sur invitation a été lancé le 16 mars 2021 auprès de sept entreprises;

Considérant l'analyse des quatre soumissions reçues;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021



No de résolution
ou annotation

IL EST RÉSOLU

- a. d'octroyer le contrat de marquage de la chaussée 2021 à Durand Marquage et Associés Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 16 874,46 \$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service *Voirie municipale*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Les soumissionnaires
Travaux publics
Trésorerie
Dossier

10.2 Débroussaillage et fauchage des bords de routes du secteur Ouest

130-2021-04-13

Considérant que le débroussaillage et le fauchage de sections de bords de routes figure dans la cédule des travaux d'entretien d'été 2021;

Considérant la soumission reçue de Transporteurs Sherbrooke Unifié inc.;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette

IL EST RÉSOLU

- a. d'octroyer le contrat de débroussaillage et de fauchage de bords de routes du secteur Ouest, à Transporteurs Sherbrooke Unifié au tarif horaire de 150 \$ pour 140 heures totalisant une dépense de 21 000 \$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service *Voirie municipale*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Transporteurs Sherbrooke Unifié inc.
Travaux publics
Trésorerie
Dossier

10.3 Fauchage des bords de routes du secteur Est

131-2021-04-13

Considérant que le fauchage des bords de routes s'effectue annuellement et par secteur;

SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette

IL EST RÉSOLU

- a. d'octroyer le contrat de fauchage des bords de chemins du secteur Est à Mathieu Létourneau au tarif de 70 \$ l'heure pour un maximum de 50 heures totalisant un montant de 3 500 \$ plus taxes;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021



No de résolution
ou annotation

- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service *Voirie municipale*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Mathieu Létourneau
Travaux publics
Trésorerie
Dossier

10.4 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) - Reddition de compte

132-2021-04-13

Considérant que le ministère des Transports a versé à la municipalité une aide financière de 678 557 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

Considérant que les bénéficiaires d'une telle aide financière ont l'obligation d'effectuer leur reddition de comptes à l'intérieur de leur rapport financier;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU que le Conseil atteste de la véracité des frais encourus au 31 décembre 2020 totalisant 1 436 227 \$ attribuables à des dépenses de fonctionnement admissibles et ayant été réalisées sur des routes de niveaux 1 et 2.

Adoptée à l'unanimité

cc : Ministère des Transports
Trésorerie
Travaux publics

10.5 Augmentation de la limite de carte de crédit essence du camion 2018 – entérinement

133-2021-04-13

Considérant la résolution 362-2020-12-08 autorisant une limite de crédit sur les cartes essence;

Considérant que la limite de la carte de crédit essence du camion 2018 a été atteinte à plusieurs reprises et a nécessité l'augmentation de la limite de crédit à 2 500 \$;

Considérant qu'il y a lieu d'entériner l'augmentation de la limite de crédit sur cette carte;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU

- a. d'entériner l'augmentation de la limite de crédit de la carte essence du camion 2018 à 2 500 \$;
- b. que la présente résolution vient modifier le point b. de la résolution 362-2020-12-08 pour le camion 2018 comme suit :

➤ Camion 2018 – carte essence à 2 500 \$

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021



No de résolution
ou annotation

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie

11. Loisirs, culture et vie communautaire

11.1 Renouvellement au Conseil Sport Loisir de l'Estrie

134-2021-04-13

Considérant la pertinence pour la municipalité d'adhérer à titre de membre municipal au Conseil Sport et Loisir de l'Estrie pour leur expertise dans les différents dossiers liés aux loisirs;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU

- a. que la municipalité adhère à titre de membre municipal au Conseil Sport et Loisir de l'Estrie pour 2021-2022 et verse la cotisation annuelle de 100\$;
- b. de déléguer monsieur le conseiller Marc-André Desrochers et madame Sonia Quirion pour participer à l'assemblée générale annuelle du 27 mai 2021;
- c. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service *Conseil*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Conseil Sport et Loisir de l'Estrie
Responsable LCVC
Trésorerie

11.2 Nomination de deux nouveaux membres citoyennes au Comité Familles et Aînés

135-2021-04-13

Considérant les candidatures reçues de mesdames Jacinthe Audet et Annie Viens, afin de siéger en tant que membres citoyennes au Comité Familles et Aînés de la municipalité;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU

- a. de nommer mesdames Jacinthe Audet et Annie Viens en tant que membres citoyennes au sein du Comité Familles et Aînés à compter de la présente;
- b. que leur premier mandat de deux ans renouvelable, prendra fin le 31 décembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

cc : Mme Jacinthe Audet
Mme Annie Viens
Responsable LCVC

11.3 Rendez-vous québécois du Loisir rural

136-2021-04-13

Considérant le Rendez-vous du Loisir rural le 6 mai prochain sous le thème *Tous ensemble, malgré la distance!*, lequel se tiendra de façon virtuelle à 100 % organisé par Loisir et Sport Lanaudière en partenariat avec la Municipalité de Saint-Donat;

Considérant que ce colloque virtuel est conçu pour répondre aux besoins et attentes des travailleurs municipaux en loisir et une occasion de formation, de réseautage et de partage d'idées;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Marc-André Desrochers**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser Sonia Quirion, responsable du Loisir, de la Culture et de la Vie communautaire à participer au 8^e Rendez-vous québécois du Loisir rural le 6 mai prochain;
- b. que les deniers requis, soit un montant de 60 \$, soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service *Loisirs et Culture*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Responsable LCVC
Trésorerie

11.4 Renouvellement de l'entente de partenariat entre Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook et la Municipalité de Compton, pour l'utilisation des infrastructures et du matériel en lien avec le camp de jour régional pour 2021

137-2021-04-13

Considérant que la MRC de Coaticook tiendra le camp de jour avec une nouvelle formule adaptée aux consignes sanitaires requises en temps de pandémie;

Considérant qu'il y a lieu de signer une entente de partenariat avec la MRC de Coaticook;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Marc-André Desrochers**

IL EST RÉSOLU d'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité, l'entente de partenariat du camp de jour régional pour l'utilisation des infrastructures et du matériel, laquelle est jointe en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

cc : MRC de Coaticook
Responsable LCVC
Trésorerie
Dossier

11.5 Hommage aux comités bénévoles 2021

138-2021-04-13



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021



No de résolution
ou annotation

Considérant le contexte actuel de la pandémie qui perdure et des différentes consignes de la santé publique;

Considérant que le Conseil souhaite tout de même manifester sa reconnaissance envers ses bénévoles, ces derniers ayant fait preuve de résilience et maintenu leurs efforts pour garder le dynamisme au sein de tous les organismes qui oeuvrent sur le territoire de Compton;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR madame la conseillère Danielle Lanciaux**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser un budget de 1 200 \$ pour souligner la reconnaissance envers les bénévoles de Compton ;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service *Conseil*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Echo
Responsable LCVC
Trésorerie

**11.6 Programmation des activités extérieures pour aînés dans le cadre
de la subvention *Programme Nouveaux horizons aînés***

139-2021-04-13

Considérant la subvention obtenue via le *Programme Nouveaux horizons aînés* au montant de 5 000 \$;

Considérant que l'utilisation de cette subvention vise à établir une programmation pour des activités extérieures pour aîné qui se tiendront les mardis après-midi du 18 mai au 28 septembre;

Considérant qu'il y a lieu d'approuver la programmation des activités visées par cette subvention;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU

- a. d'approuver la programmation des activités extérieures pour aînés totalisant un budget de 5 000 \$;
- b. que les deniers requis soient puisés à même la subvention du *Programme Nouveaux Horizons aînés*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Responsable LCVC
Trésorerie

11.7 Journée *Persévérance scolaire* – Budget

140-2021-04-13

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021



No de résolution
ou annotation

Considérant la recommandation du Comité Familles et aînés, à savoir de souligner la persévérance de tous les jeunes de l'école Louis-St-Laurent, particulièrement à la suite de l'année difficile durant laquelle ils ont dû s'adapter à plusieurs reprises;

Considérant que le Conseil appuie la recommandation du Comité Familles et aînés;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser un budget 450 \$ pour souligner la persévérance scolaire des jeunes de l'école Louis-St-Laurent;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service *Santé et bien-être*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Responsable LCVC
Trésorerie

**11.8 Entente portant sur l'utilisation de certains équipements de loisirs
de la Ville de Coaticook - Modification de la quote-part établie à
l'annexe B (répartition de la dette des travaux de rénovation de
l'aréna)**

141-2021-04-13

Considérant l'entente intervenue avec la Ville de Coaticook en date du 5 octobre 2017 pour l'utilisation de certains équipements de loisirs et la répartition de la dette des travaux de rénovation de l'aréna de Coaticook pour une durée de 5 ans (2018-2022);

Considérant que la quote-part fixée pour la répartition de la dette des travaux de rénovation de l'aréna (annexe B de l'entente) a été basée sur une projection des travaux;

Considérant que les travaux de rénovation de l'aréna de Coaticook sont terminés;

Considérant que malgré les dépassements de coûts, le montant projeté des travaux a été conservé pour le calcul de la quote-part des municipalités, auquel montant la somme des subventions reçues a été retranchée;

Considérant que le taux d'intérêt réel est inférieur à celui projeté;

Considérant que l'ensemble de ces ajustements vient modifier l'annexe B de l'entente et en conséquence, le montant à verser par la Municipalité;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU

- a. d'approuver le remplacement de l'annexe B de l'entente fixant la répartition de la dette des travaux de rénovation de l'aréna de Coaticook de la Municipalité de Compton à 7 835 \$ à verser le 1^{er} août 2021 et 1^{er} août 2022;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités des budgets 2021 et 2022 du service *Autres – activités récréatives*.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

cc : Trésorerie

12. Environnement, urbanisme et développement

12.1 Journée de l'Arbre – Budget

142-2021-04-13

Considérant la recommandation du Comité d'embellissement recommande d'organiser une distribution d'arbustes aux citoyens de façon sécuritaire sans contact, sous forme de service à l'auto;

Considérant que le Conseil appuie la recommandation du Comité;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU

- a. qu'un montant budgétaire maximum de 2 000\$ soit alloué pour l'achat d'arbustes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service « *Autres Promotions – Activités de sensibilisation en environnement* ».

Adoptée à l'unanimité

cc : Responsable LCVC
Trésorerie

12.2 Achat de certificats suite au sondage de la Politique en environnement

143-2021-04-13

Considérant la tenue du sondage *Participation citoyenne pour une politique environnementale à Compton* en mars dernier;

Considérant que les citoyens participant au sondage étaient admissibles à un tirage;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'achat de cinq certificats-cadeaux de 30 \$ auprès de fournisseurs locaux pour la tenue du tirage;
- b. que les deniers requis, soit un montant de 150 \$ soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service « *Autres Promotions – Activités de sensibilisation en environnement* ».

Adoptée à l'unanimité

cc : Responsable LCVC
Trésorerie



No de résolution
ou annotation

12.3 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 mars 2021

Le procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 mars 2021 est déposé.

12.4 Demande d'attestation de conformité à la réglementation municipale pour la vente de produits alcoolisés locaux – Fromagerie de la Station inc.

144-2021-04-13

Considérant la demande de permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) de catégorie Épicerie ;

Considérant la demande d'attestation de conformité à la réglementation municipale pour la vente de produits alcoolisés locaux à l'année ;

Considérant que l'immeuble visé par la demande est situé à l'intérieur de la zone A-7 au plan de zonage faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 2020-166;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation d'urbanisme;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU d'autoriser l'émission d'une attestation de conformité à la réglementation municipale pour l'obtention d'un permis de catégorie épicerie à la Fromagerie de la Station.

Adoptée à l'unanimité

cc : Fromagerie de la Station
Urbanisme et réseaux

12.5 Demande de modification de zonage afin d'agrandir la zone C-7 à même une partie de la zone P-6 et de retirer le lot 2 354 937 du règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro. 2020-171

145-2021-04-13

Considérant la demande de changement de zonage reçue le 6 mars 2021 ;

Considérant que la demande vise à inclure le lot 2 354 937 cadastre du Québec de la zone P-6 à la zone C-7 et à retirer le lot du Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro. 2020-171;

Considérant que dans la demande, il n'y a pas de projet précis présenté;

Considérant que situé près du cimetière (The Compton cemetery company), l'immeuble visé par la demande représente un lieu de culte et de recueillement historique pour la population de Compton et des régions avoisinantes;

Considérant que le règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) offre une plus grande possibilité de projets qu'un changement de zonage;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021



No de résolution
ou annotation

Considérant que le PPCMOI permet un droit de regard municipal et citoyen sur les projets en vue de protéger le développement futur de la propriété ;

Considérant que le PPCMOI est un outil commode qui facilite la mise en valeur d'emplacements particuliers et facilite la reconversion d'immeuble et d'insertion dans la trame urbaine;

Considérant que le PPCMOI a été instauré justement pour permettre à des citoyens promoteurs de démontrer la pertinence de leur offre de développement;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme relative à cette demande;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU de refuser la demande de changement de zonage à l'effet d'inclure le lot 2 354 937 du cadastre du Québec de la zone P-6 à la zone C-7 et de retirer le lot du Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro. 2020-171.

Adoptée à l'unanimité

cc : Demandeur
Urbanisme et réseaux

**12.6 Demande de permis dans le cadre du Plan d'implantation et
d'intégration architecturale (PIIA) – Aménagement d'une
enseigne au 6880 route Louis-S.-St-Laurent (zone C-6)**

146-2021-04-13

Considérant la présentation d'une demande de permis pour l'aménagement d'une enseigne au 6880 route Louis-S.-St-Laurent;

Considérant qu'après analyse de la demande, les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont formulé le commentaire suivant :

- Que l'éclairage se dirige vers le sol.

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme recommande favorablement cette demande au Conseil;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU que le Conseil autorise la présente demande de permis telle que présentée en tenant compte du commentaire ci-haut décrit.

Adoptée à l'unanimité

cc : Demandeur
Urbanisme et réseaux

**12.7 Nomination d'un nouveau membre citoyen au Comité consultatif
d'urbanisme**

147-2021-04-13

Considérant la candidature reçue de monsieur Danny Roy de Compton pour siéger en tant que membre citoyen au sein du Comité consultatif d'urbanisme;



No de résolution
ou annotation

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU

- a. de nommer, monsieur Danny Roy en tant que membre citoyen au sein du Comité consultatif d'urbanisme à compter de la présente;
- b. que son premier mandat de deux ans renouvelable, prendra fin le 31 décembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

cc : M. Danny Roy

12.8 Demande de dérogation mineure – 489 rue Carmen

12.8.1 Questions ou commentaires de citoyens

Le maire fait la lecture du projet de résolution et invite les citoyens à adresser des questions sur cette demande.

12.8.2 Décision du Conseil

148-2021-04-13

Considérant que ce Conseil a reçu une recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme (résolution 001-2021-02-15) à l'égard de la demande de dérogation mineure numéro 2021-001 visant à obtenir une deuxième entrée charretière ;

Considérant que la demande de dérogation mineure concerne le lot 6 315 518 du cadastre du Québec situé au 489 rue Carmen à Compton et qu'il s'agit d'une résidence à construire;

Considérant que l'immeuble visé par la demande est situé à l'intérieur de la zone V-1, au plan de zonage faisant partie intégrante du règlement de zonage 2020-166;

Considérant que la demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

Considérant que la demande de dérogation mineure est conforme en date du 26 janvier 2021 et que le coût exigible a été payé;

Considérant que la demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leur droit de propriété;

Considérant que la demande de dérogation mineure visant les dispositions de l'article 3.7 du règlement sur les dérogations mineures aux règlement de zonage et de lotissement n° 2020-172, est admissible à une dérogation mineure;

Considérant que l'entrée du chemin Ives Hill est existante depuis plusieurs années;

Considérant la visibilité réduite de l'accès de l'entrée charretière du chemin Ives Hill et qu'il s'agit d'une route de circulation de camions lourds vers les bancs d'emprunt de sable et de gravier;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021



No de résolution
ou annotation

IL EST RÉSOLU d'accepter la demande de dérogation mineure 2021-001 à savoir, autoriser l'aménagement d'une deuxième voie d'accès par le chemin Ives Hill conditionnellement à ce que l'entrée de la rue Carmen soit l'entrée principale.

Adoptée à l'unanimité

cc : Demandeur
Responsable service d'urbanisme
Dossier

13. Mise en valeur du territoire

13.1 Nomination d'un nouveau membre citoyen au Comité d'embellissement

149-2021-04-13

Considérant la candidature reçue de madame Christine Breton de Compton pour siéger en tant que membre citoyenne au sein du Comité d'embellissement;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR madame la conseillère Danielle Lanciaux**

IL EST RÉSOLU

- a. de nommer, madame Christine Breton en tant que membre citoyenne au sein du Comité d'embellissement à compter de la présente;
- b. que son premier mandat de deux ans renouvelable, prendra fin le 31 décembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

cc : Mme Christine Breton
Responsable LCVC

13.2 Concours *Compton fleurie* – édition 2021

150-2021-04-13

Considérant que le Comité d'embellissement a mis sur pied le concours *Compton Fleurie*, placé sous le signe de l'embellissement du cadre de vie dans le respect du paysage et de l'environnement;

Considérant que ce projet s'inscrit dans les orientations du Plan de développement 2017-2021 de la municipalité;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser la tenue du concours *Compton Fleurie* - édition 2021;
- b. d'autoriser la rémunération de deux juges (50 \$ chaque juge), soit 100 \$ ainsi que trois repas (juges et conducteur bénévole) ainsi que des frais de déplacement pour le conducteur bénévole, soit une somme totale évaluée à 175 \$;
- c. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service *Autres – Promotion et développement économique*.

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021



No de résolution
ou annotation

Adoptée à l'unanimité

cc : Responsable LCVC
Trésorerie
Dossier

13.3 Entérinement de participation aux Ateliers verts

151-2021-04-13

Considérant la tenue d'une journée de formation en agriculture urbaine dans le cadre des ateliers verts en mode virtuel 2021 organisés par l'organisme Les Fleurons du Québec le 8 avril dernier;

Considérant qu'il y a lieu d'entériner l'inscription à cette journée de formation;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU

- a. d'entériner l'inscription de madame la conseillère Danielle Lanciaux à participer à la journée de formation *Agriculture urbaine* qui s'est tenue le 8 avril dernier au coût de 45 \$ plus taxes (matinée seulement);
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service « *Conseil* ».

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie

13.4 Aménagement paysager de l'hôtel de ville - budget

152-2021-04-13

Considérant que le Comité d'embellissement s'est penché sur les plans d'aménagement paysager proposés par le CRIFA ainsi que sur la sélection des vivaces;

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser le budget attribué à ce projet;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser un budget maximum de 6 000 \$ net pour la réalisation de l'aménagement paysager de l'hôtel de ville;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget des immobilisations 2021.

Adoptée à l'unanimité

cc : Responsable LCVC
Trésorerie



No de résolution
ou annotation

14. Administration

14.1 Renouvellement de l'entente avec Les Comptonales

153-2021-04-13

Considérant que la municipalité de Compton souhaite soutenir les Comptonales et ses activités (Marché de soir de Compton, la Virée gourmande et le Festin des Grâces);

Considérant qu'il y a lieu de renouveler l'entente afin de régir les obligations de chacune des parties et des modalités qui en découlent;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuet
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité l'entente entre la Municipalité de Compton et les Comptonales inc. concernant le Marché de soir de Compton, la Virée gourmande effective du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021;
- b. d'autoriser une subvention de 20 000 \$, soit 15 000 \$ pour la Virée gourmande et 5 000 \$ pour le Marché de Soir de Compton, payable selon les dispositions de l'entente;
- c. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service *Tourisme*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Les Comptonales
Responsable LCVC
Trésorerie
Dossier

**14.2 Protocole d'entente d'utilisation d'infrastructures de la
Municipalité de Compton entre la Municipalité et le centre de
services scolaire des Hauts-Cantons**

154-2021-04-13

Considérant qu'il y a lieu de renouveler le protocole d'entente d'utilisation d'infrastructures de la Municipalité de Compton entre la Municipalité et le centre de services scolaire des Hauts-Cantons;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité le Protocole d'entente d'utilisation d'infrastructures de la Municipalité de Compton entre la Municipalité et le centre de services scolaire des Hauts-Cantons joint en annexe à la présente résolution;
- b. d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité le Protocole d'entente sur l'usage de locaux voisins entre la Municipalité de Compton, le centre de services scolaire des Hauts-Cantons et le Centre de la Petite Enfance Les Trois Pommes de Compton Inc., joint en

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021

annexe à la présente résolution et identifiée « Annexe 2 » au Protocole d'entente décrit au point a. de la présente.



No de résolution
ou annotation

Adoptée à l'unanimité

cc : CSS des Hauts-Cantons
CPE les Trois Pommes de Compton inc.
Trésorerie

14.3 Approbation du budget révisé de l'Office d'Habitation de la Vallée de la Coaticook pour Compton

155-2021-04-13

Considérant les rapports d'approbation du budget 2021 datés du 26 février 2021 et du 30 mars 2021 de la Société d'habitation du Québec pour l'Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook pour Compton;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU

- a. d'approuver le budget révisé 2021 de l'Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook pour Compton tel que présenté, portant la contribution de la municipalité à 13 427 \$;
- b. d'autoriser, sur demande, le versement de la contribution à l'Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook pour Compton.

Adoptée à l'unanimité

cc : OHVC
Trésorerie

14.4 Inscription de la Responsable des Loisirs, Culture et Vie communautaire à la formation en communication appliquée aux relations publiques

156-2021-04-13

Considérant qu'un des projets 2021 de la responsable en Loisir, Culture et Vie communautaire consiste à la création d'une Politique en communications;

Considérant que la création d'une Politique en communications cadre dans les orientations du Plan de développement 2017-2021 de Compton;

Considérant qu'une formation en communications permettra d'outiller la responsable des Loisirs, Culture et Vie communautaire dans ses fonctions, dont celle d'améliorer la communication auprès des citoyens;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Marc-André Desrochers
APPUYÉE PAR madame la conseillère Danielle Lanciaux**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'inscription de Sonia Quirion au Programme court en communication appliquée aux relations publiques à l'Université TÉLUQ, lequel est joint en annexe à la présente résolution;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021



No de résolution
ou annotation

- b. que la répartition des coûts soit 75% payable par la Municipalité et 25% payable par la Responsable des Loisirs, Culture et Vie communautaire, Sonia Quirion.

Adoptée à l'unanimité

cc : Responsable LCVC
Trésorerie

14.5 Migration du serveur local des courriels (Exchange) et des fichiers sur Microsoft Office 365

157-2021-04-13

Considérant que les licences Microsoft (suite Office et Outlook) actuellement en place ont été acquises de façon ponctuelle par paiement unique et renouvelées au fil des ans;

Considérant que Microsoft modifie son modèle d'affaires, à savoir l'acquisition des licences se fait par paiement mensuel et les mises à jour sont installées au fur et à mesure;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la migration des fichiers de la Suite Office ainsi que les données du logiciel des courriels (Microsoft Exchange);

Considérant que les fichiers des logiciels Microsoft (Suite Office) et de courriels (Outlook) devront être transférés vers la plateforme Microsoft Office 365;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'achat d'une licence **Microsoft 365 Business Standard** au coût mensuel de 254,85 \$ pour un montant de 2 293,65 \$ (9 mois) chez PC Expert solutions technologiques;
- b. d'autoriser l'adhésion à la Solution de Sauvegarde pour comptes Microsoft Office 365 au coût mensuel de 59,85 \$ pour un montant de 538,65 \$ (9 mois) chez PC Expert solutions technologiques;
- c. d'autoriser la migration complète vers la plateforme **Microsoft 365** au coût de 2 430 \$ plus taxes, par PC Expert solutions technologiques;
- d. d'autoriser un remaniement d'un montant de 2 310 \$ du poste 02 70191 447 vers le poste 02 13000 414;
- e. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service *Administration – informatique*.

Adoptée à l'unanimité

cc : PC Expert
Trésorerie

14.6 Augmentation des franchises sur les couvertures d'assurance pour les bâtisses et autres biens et ajout de couvertures additionnelles

158-2021-04-13

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021



No de résolution
ou annotation

Considérant qu'après analyse du dossier d'assurance de la Municipalité, il est constaté qu'il serait avantageux d'augmenter les franchises des bâtiments et leurs contenus et celles des autres biens, permettant ainsi de réduire la facture d'assurance;

Considérant que des couvertures additionnelles sont proposées ;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'augmentation de la franchise des bâtiments et leur contenu à 5 000 \$ et la franchise des autres biens à 2 500 \$;
- b. d'autoriser le secrétaire-trésorier à signer les propositions de couvertures additionnelles recommandées suivantes :
 - Avenant C-21 au coût de 1 000 \$
 - Cyberrisque au coût de 1 000 \$
 - Garantie – frais de justice au coût de 250 \$pour un total de 2 250 \$;
- c. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 des services concernés.

Adoptée à l'unanimité

cc : MMQ
Trésorerie

15. Ressources humaines

15.1 Fin d'emploi de deux journaliers/chauffeurs/ temporaire

159-2021-04-13

Considérant l'embauche de messieurs Alain Boulé et Jean-René Rompré au poste de journalier-chauffeur temporaire en janvier 2021;

Considérant que les travaux de déneigement ont pris fin.

Considérant qu'il s'agissait de postes temporaires;

Considérant que la fin d'emploi doit être confirmée;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU

- a. de confirmer la fin d'emploi de monsieur Alain Boulé en date du 7 mars 2021;
- b. de confirmer la fin d'emploi de monsieur Jean-René Rompré en date du 13 mars 2021.

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie

15.2 Fin d'emploi d'un journalier/chauffeur temporaire sur appel



No de résolution
ou annotation

160-2021-04-13

Considérant l'embauche de monsieur Guy Duranleau au poste de journalier-chauffeur temporaire sur appel en janvier 2021;

Considérant que les travaux de déneigement ont pris fin.

Considérant qu'il s'agissait d'un poste temporaire;

Considérant que la fin d'emploi doit être confirmée;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU de confirmer la fin d'emploi de monsieur Guy Duranleau en date du 7 mars 2021;

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie

15.3 Fin d'emploi de l'employé surnuméraire à la patinoire

161-2021-04-13

Considérant l'embauche de monsieur Brandon Charleau au poste d'employé surnuméraire à la patinoire en janvier 2021;

Considérant que la saison hivernale a pris fin;

Considérant qu'il s'agissait d'un poste temporaire;

Considérant que la fin d'emploi doit être confirmée;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR madame la conseillère Danielle Lanciaux**

IL EST RÉSOLU de confirmer la fin d'emploi de monsieur Brandon Charleau en date du 13 mars 2021;

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie

16. Règlements

17. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 9 avril 2021

17.1 Octroi de contrat pour la tonte des espaces verts des immeubles de la Municipalité

162-2021-04-13

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la tonte des espaces verts sur le territoire de la Municipalité lancée le 25 mars 2021 auprès de cinq entreprises;

Considérant l'analyse de la seule soumission reçue;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021



No de résolution
ou annotation

- a. d'octroyer le contrat de la tonte des espaces verts des immeubles de la Municipalité incluant la collecte des feuilles mortes, à Les Pelouses S.S selon l'option A de la saison 2021 au montant de 16 500 \$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service *Parcs et terrains de jeux*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Les Pelouses S.S.
Travaux publics
Trésorerie

18. Parole aux conseillers

Le conseiller Jean-Pierre Charuest fait son rapport d'activités du mois.

Le conseiller Benoit Bouthillette souhaite remercier les employés saisonniers pour leurs bons services.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

20. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À 20 h 33, clôture de la séance.

Bernard Vanasse
Maire

Philippe De Courval
Secrétaire-trésorier
Directeur général

Je, Bernard Vanasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.